

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022

COMPTE-RENDU

Présents

Alain SUTRA, Alexandre BERMAND, Nadège SUTRA, Bastien PITARRESI, Marie Hélène BOUDENNE, Ginette CHALONS, Jean MACIEL, Georges LAGUERRE, Marie Josée DELCROIX, Jonathan CUBAL, Stéphanie FORNASARI, Lionel KOMAROFF, Alain MANENC, Philippe RODRIGUEZ.

Procurations

Marie Thérèse BAULU à Jean MACIEL, Elisabeth BOUSQUIÉ à Marie Hélène BOUDENNE, Emile CEBRIAN à Nadège SUTRA, Florence CORTES à Georges LAGUERRE, Floria GENTIL à Alain MANENC, Rachid KHOJJANE à Alain SUTRA, Martine SERRANO à Alexandre BERMAND, Antoine VINHAS à Philippe RODRIGUEZ.

Absent : Fabien QUERCI.

- Monsieur le Maire présente ses vœux à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il informe l'assemblée que la traditionnelle cérémonie des vœux, bien qu'annulée, a été relayée auprès de la population sur le site de la mairie, la chaîne YouTube, Facebook et Instagram.

- Un document de dimension A3 intitulé « La lettre du Maire » sera envoyé une fois par trimestre pour donner régulièrement des informations synthétiques sur les activités municipales.
- Changements dans l'organigramme des services de la Mairie suite au départ de Jérôme BOUCHERON, muté à la Mairie de Montesquieu Volvestre, l'arrivée de Stéphanie LEBORNE et le retour de disponibilité de Lydie BERNARD en vue du remplacement de Sylviane LEXTRAIT qui va partir à la retraite.
- Le Maire présente l'agenda chargé de la semaine :

- **Mardi 18 :** Audience auprès de Madame la Préfète
- **Mercredi 19 :** Audience auprès de l'Inspecteur d'Académie
- **Jeudi 20 :** Visio avec la DGFIP sur la situation du Syndicat des Eaux du SABARTHÈS
- **Vendredi 21 :** Conseil d'Administration de la Résidence Jules ROUSSE

- **Dossier CASTILLO :** il passera en CDAC le 8 février prochain

- **Dossier MON BRICO :** Un recours au Tribunal Administratif a été fait par Monsieur DUPIN contre le refus de permis de construire. Le Maire précise que le recours n'est pas contre la Mairie, il s'agit pour Monsieur DUPIN de suivre la procédure légale.

- Avancée sur le projet d'aménagement de SABART :

- Projet photovoltaïque
- Pompe à essence Intermarché

- Places pour le stationnement
- Création d'une fourrière
 - Le devis pour l'éclairage de l'avenue Victor PILHES a été demandé au SDE09.

Le Maire ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Lionel KOMAROFF a été désigné secrétaire de séance.

I- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30.11.2021

Le Maire demande si le compte-rendu de la séance du 30 novembre dernier appelle des observations.

En l'absence d'observations, le Maire met ce dernier au vote.

Pour 22	Contre /	Abstention /
-----------------------	------------------------	----------------------------

II- Décisions municipales

- **Décision n°2021-16** Action en justice - Défense des intérêts de la commune dans le dossier COUSTIÉ/Tribunal Administratif/Commune - **Requête n°2106471**
- **Décision n°2021-17** Action en justice Défense des intérêts de la commune dans le dossier COUSTIÉ/Tribunal Administratif/Commune - **Requête n°2105960**
Le Directeur Général des Services donne les explications sur ces 2 dossiers.
- **Décision n°2021-18** Prise en charge des frais des élus au Congrès des Maires
- **Décision n°2021-19** Modification de l'attribution de la subvention initialement prévue pour l'école de football de la Haute Ariège

III- Nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'association Vallées Villages Montagnes

Le Maire explique au Conseil Municipal que les statuts de l'association prévoient la nomination d'un élu de la commune de Tarascon sur Ariège au conseil d'administration.

Il propose la candidature de **Monsieur Alexandre BERMAND.**

Pour 22	Contre /	Abstention /
-----------------------	------------------------	----------------------------

IV- Désignation de 2 représentants au conseil d'administration de l'établissement public social et médico-social Jules ROUSSE en fonction de leurs compétences dans le champ d'intervention de l'établissement

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le changement de statut de La résidence Jules ROUSSE depuis le 1^{er} janvier.

A ce titre, le Conseil Municipal doit désigner 2 représentants qui siègeront au conseil d'administration, en fonction de leurs compétences dans le champ d'intervention de l'établissement ou en matière d'action sociale ou médico-social

Compte-tenu de leur expérience, de leurs compétences et de leur implication, le Maire propose de reconduire les candidatures de :

- **Monsieur Bruno ANEL**
- **Monsieur Christian CHEVALIER**

Pour 22	Contre /	Abstention /
----------------	-----------------	---------------------

V- Vente de la parcelle communale cadastrée Section A N°1171

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier adressé par Monsieur DE MACEDO Robin relatif à la demande d'acquisition de la parcelle située 13 Rue des Rentiers, cadastrée Section A N°1171 d'une superficie de 529 m².

Il propose de suivre l'avis de France Domaine dont la valeur vénale s'élève à 28 800 € TTC et précise que tous les frais se rapportant à cette vente seront supportés par l'acquéreur.

Pour 20	Contre /	Abstention 2
----------------	-----------------	---------------------

VI- Demande de subventions pour la 1^{ère} tranche de travaux pour la protection des chutes de blocs rocheux

Le Maire rappelle que dans le cadre de la révision en cours du PPRN de la commune par l'Etat, les études concernant les risques de chutes de blocs ont établi la nécessité de procéder selon un plan pluriannuel et sur la base d'une proposition technique et financière du service RTM, à des travaux de protection de deux secteurs jugés particulièrement exposés : la FLOURANINE et le PEYREGUIL.

Afin de formaliser par tranche les demandes de subventions, il appartient à la commune de déposer un dossier par tranche.

Dans cette optique, le Maire indique que la première tranche programmée à compter du dernier trimestre 2022 concernera l'instrumentation (protection active sur la roche) à la FLOURANINE et la pose d'un premier filet de protection (protection passive) dans le secteur du PEYREGUIL.

Les deux opérations auront un montant estimé par RTM de 35 000 € et 170 000 €.

Sur la base d'un montant total de 205 000 € de travaux pour la première tranche, le Maire propose le plan de financement suivant :

État (Fonds Barnier) 50 % :	102 500 €
Département (20 %) :	41 000 €
Autofinancement :	61 500 €

Pour 22	Contre /	Abstention 0
----------------	-----------------	---------------------

VII- Avance sur subvention aux associations

Afin de permettre la préparation d'animations pour l'année 2022, le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à des avances sur le versement des subventions aux associations suivantes :

- Tarascon Football Club 3 000.00 €
- Union Sportive Tarasconnaise - Rugby 3 000.00 €
- Maison des jeunes et de la Culture 5 000.00 €

Pour 22	Contre /	Abstention 0
----------------	-----------------	---------------------

VIII- Modification du régime indemnitaire - Catégorie B

Le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la nomination d'un agent dans le cadre d'emploi de rédacteur, il convient de créer à compter du 01.01.2022 dans la Filière administrative - Cadre d'emploi de rédacteur - Catégorie B - Groupe de fonctions B1 - Chef de Pôle - Plafond indicatif réglementaire 17 480 €.

Pour 22	Contre /	Abstention 0
----------------	-----------------	---------------------

IX- Modification du régime indemnitaire - Catégorie C

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le régime indemnitaire pour la catégorie C, suite au recrutement d'un agent sur un poste à responsabilité.

La modification est la suivante :

Chapitre I – Paragraphe A Les bénéficiaires : sont éligibles au RIFSEEP les postes à responsabilité pour les catégories C

Pour 22	Contre /	Abstention 0
----------------	-----------------	---------------------

Le Maire salue l'instauration d'un véritable dialogue social reconnu par le syndicat CGT lors de la présentation de ses vœux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôture la séance à 19H 04.

**Le secrétaire de séance,
Lionel KOMAROFF**



